



Alain Grimm Hecker, Directeur Retailing Groupe SEB,
Président d'Eco-systèmes, Président de la Commission Environnement du GIFAM

La filière française de l'électroménager est exemplaire

*L'éco-conception
Sauver la planète
Eco-systèmes veut lever les freins*



Éditorial

par Monique Caralli-Lefèvre

neo Domo, revue mensuelle,
est éditée par
Les Éditions de Péramos
81bis, Avenue du RPC Cloarec
92270 BOIS-COLOMBES
SIRET : 753.192.699.00019

Directrice de la publication
Monique Lefèvre
Rédactrice en Chef :
Monique Caralli-Lefèvre

CONTRIBUTIONS :
Thierry Delalande,
Pandoa Reggiani, Geneviève
Beauvarlet, Eliane de Dorlodot

Photo couverture :
Emmanuel Robert Espalieu
Direction artistique :
CVReal
Crédits Photos :
P.33 : Gilliane Soupe
photography

Publicité :
au journal 01 41 32 29 66
neo-domo@neo-domo.fr
www.neo-domo.fr

Imprimerie FRAZIER :
36, rue Chabrol 75010 PARIS

Abonnement : 30 €
Prix au numéro : 3,5 €
CPPAP : N° PROV 007529



Je m'apprêtais comme tout le monde à vous offrir mes meilleurs vœux quand cette citation de Georg. Christoph Lichtenberg, un savant allemand très apprécié de Freud pour ses analyses sur l'inconscient : « janvier est le mois où l'on offre ses vœux à ses amis, les autres mois sont ceux où ils ne se réaliseront pas » a coupé net mon élan !

Alors plutôt que d'offrir des vœux aléatoires, je vous invite à lire ce numéro de neo Domo consacré au Développement Durable, car il renferme plus de motifs de confiance et d'enthousiasme que bien des vœux inutiles. C'est la confirmation que la filière

française de l'électroménager est l'une des plus créatrices de valeur, que la France est à la pointe en matière de gestion des DEEE, que certains fabricants vendent déjà plus de 30 % de leurs produits en appareils à très haute efficacité énergétique en Europe, que de jeunes quadras préfèrent relever des challenges à la « tranquillité » d'un grand groupe, que le ciel s'éclaircit pour le leader historique français... C'est la confirmation que l'action est bien souvent plus efficace que les vœux les mieux intentionnés soient-ils. Alors, bonne et heureuse année, ce n'est pas un vœu, c'est un ordre !

n° 03

Sommaire

En bref
P.6

**BRANDT
WATERSAVER
SOUTIENT
LA FONDATION
GOODPLANET**



Où vous voulez,
quand vous voulez,
retrouvez **neo Domo**
sur internet :

www.neo-domo.fr

DISTRIBUTION
P.9

**Ex&Co s'engage
dans le futur**

EN COUVERTURE
P.10

La filière française
de l'électroménager est exemplaire





ÉTUDE

P. 14 Se débarrasser des DEEE, le passage à l'acte reste difficile !

Le développement durable...

P. 15 Eco-systèmes veut changer les comportements

P. 16 Les éco-organismes fêtent leur 10 ans ! Bilan

P. 18 Sauver la planète malgré le suréquipement

P. 20 L'éco-conception pierre de voûte du développement durable

P. 24 Le développement durable s'empare de l'électroménager

P. 27 Programme écolaboration Nespresso : Objectifs atteints !



Dossier

STRATÉGIE

P. 28

- FAGORBRANDT, une alliance opérationnelle annoncée avant l'été !
- GIGASET, global green actor !
- TERRAILLON prend un coup de jeune !



CUISINE

P. 33

Success story de SCHMIDT à l'Ile Maurice

5

COMMUNICATION

P. 32

L'E-RÉPUTATION, UN CAPITAL À CHOYER

carte blanche à

Jacques Guguen
Lettre ouverte à la génération
Smartphone

P. 34

Eco-systèmes veut changer les comportements

Par Thierry Delalande

En traitant 75 % des DEEE électroménagers, Eco-systèmes est le leader des éco-organismes. Il s'adresse autant à la distribution qu'au grand public, tout en impliquant les collectivités locales.



53 % des Français stockent leurs encombrants au lieu de s'en débarrasser



Malgré une progression constante depuis son lancement, Eco-systèmes s'est posé la question sur les raisons qui peuvent limiter l'augmentation du geste qui consiste à rapporter les appareils usagés. De cela est sortie une nouvelle approche qui se traduit par un site Internet remodelé et une campagne de communication dynamisée.

Faire sortir les objets des placards

La question se pose comment faire pour évacuer tous ces appareils des maisons, greniers, caves, garages, placards et tiroirs ? Il a fallu pour cela trouver des arguments pour aider les consommateurs à choisir une nouvelle vie pour leurs appareils. Leur expliquer qu'ils peuvent choisir entre la transformation en matière première, les donner, les échanger, et pourquoi pas les réparer.

Tout cela en mettant dans la balance le bénéfice environnemental et sociétal en échange de leur geste, tout en développant le comportement de prévention. Eco-systèmes a alors conçu un tout nouveau site Web, avec une approche adaptée à ces principes. Il a été en ligne à la mi-décembre 2012, avec une page d'accueil qui propose désormais le choix de l'appareil à la place du choix géographique.

Mais c'est l'élargissement des solutions proposées qui donne la richesse du nouveau site. Il est désormais proposé, en fonction de l'état de l'appareil, si l'utilisateur préfère le faire recycler, le donner, l'échanger ou encore le faire réparer.

Bien sûr, la géolocalisation reste présente, et quand le déposant entre son code postal, il lui est proposé un point de collecte à proximité. Les attentistes ne sont pas oubliés, car ils peuvent aussi répondre à d'autres critères, comme par exemple savoir ce qui sera fait de l'appareil.

De nouveaux services viendront compléter le site au fur et à mesure des évolutions de la filière et des initiatives des partenaires.

Un plan de communication national

La nouvelle plateforme Internet d'Eco-systèmes a profité en ce début d'année d'un vaste plan de communication, avec des annonces radio et sur le Web, mais aussi, et cela est une première, des publicités à la télévision et au cinéma, avec deux spots inédits. Une application smartphone doit voir le jour au courant du premier semestre 2013. Enfin, pour les non connectés, un numéro indigo est mis à disposition (0825 88 68 79 - 0,15 € / min.)

Les éco-organismes fêtent leur 10 ans ! Bilan

Par Thierry Delalande

La Directive Européenne 2002/96/CE, relative aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), date du 27 janvier 2003. Nous en arrivons tout juste à 10 années de gestion de récupération des déchets, il est donc temps pour nous de faire le point sur la gestion de tous ces déchets, à l'aube d'une remise en cause de l'éco-participation.

Qu'en est-il après 10 ans d'activité ?

Il est encore un peu tôt pour donner des chiffres exacts, mais en 2012, ce sont 528 000 tonnes de DEEE qui ont été collectées par l'ensemble de la filière, ce qui représente une augmentation de près de 17 % par rapport à l'année précédente. On sait qu'environ 80 % des DEEE collectés arrivent à être recyclés, et que même si ces déchets ne représentent qu'environ 5 % des ordures ménagères, leur part est en forte croissance ces dernières années. Il faut donc redoubler d'efforts pour continuer à progresser.

Eco-systèmes

(www.eco-systemes.com)

Avec les 35 producteurs et distributeurs qui sont les actionnaires fondateurs de cet éco-organisme, ce sont 10 500 points de collecte qui sont répartis sur le territoire français. Le nombre d'appareils collectés est passé de 350 000 appareils usagés en 2006 à 32,5 millions en 2011. L'année 2012 devrait représenter près de 320 tonnes de DEEE collectés.

Ecologic

(www.ecologic-france.com)

Cet éco-organisme est constitué des actionnaires Brother, Daewoo, Epson, Ficime Conseil, Fujifilm, Kodak, Lexmark, Peekton, Pioneer, Sagemcom et Sharp. En 2012 Ecologic a collecté 77 381 tonnes de DEEE, dont près de 11 000 tonnes de verres de tubes cathodiques.

ERP

(www.erp-recycling.fr)

L'European Recycling Platform est présent dans 13 pays européens et actif dans 16 autres. Une opération spécifique de « retour de piles usagées » est menée depuis sep-



Le surcoût moyen de l'éco-participation par type d'équipement

tembre 2008. Parmi les fabricants qui ont initié cet éco-organisme, on trouve P&G, Electrolux, HP et Sony.

Récyclum

(www.recyclum.com)

Cet éco-organisme est ouvert à tous les producteurs de lampes, qu'ils soient fabricants, importateurs, distributeurs, etc. Sa mission consiste à collecter et recycler les lampes usagées, qu'elles proviennent des particuliers ou des professionnels. Toutes les sources lumineuses sont concernées sauf les ampoules à filament. A ce jour, ce sont plus de 21 000 points de collecte qui ont été déployés sur le territoire français, répartis à moitié environ entre les magasins et les entreprises, et 20 000 tonnes de lampes usagées collectées.

La transposition française de la directive européenne des DEEE

Les Etats Membres, bien que devant suivre la directive européenne, peuvent adapter celle-ci à des spécificités nationales. En France, par exemple, les distributeurs doivent reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'achat d'un nouvel appareil. Ils doivent aussi informer les acheteurs sur l'obligation de ne pas jeter les DEEE avec les déchets ménagers, ainsi que sur les effets

potentiels des substances dangereuses. De leur côté, les producteurs d'équipements ménagers doivent soit mettre en place un système individuel approuvé, soit adhérer

à un éco-organisme agréé pour la collecte et le traitement des DEEE. A ce jour, ils ont tous choisi la seconde solution. Les producteurs d'EEE doivent aussi déclarer au registre de l'ADEME les quantités d'équipements vendues sur le territoire français, les quantités de DEEE collectées en France, et les quantités de DEEE traitées en France ou à l'étranger.

Et demain ?

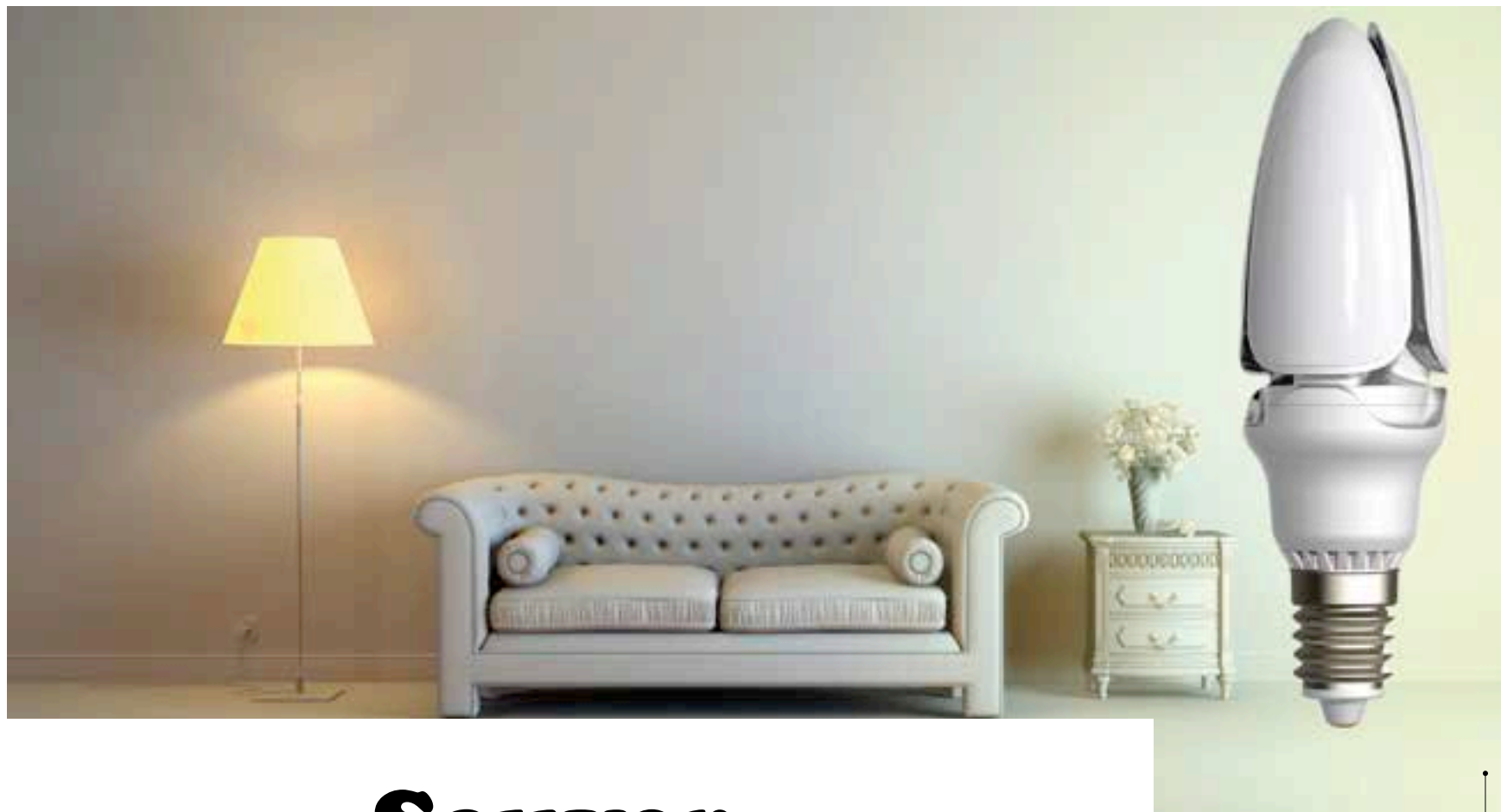
Le premier trimestre 2013 verra l'ouverture d'une discussion sur la directive européenne DEEE v2, avec pour objectif la date du 14 février 2014. Eco-systèmes et Ecologic sont aussi membres du WEEE Forum (www.weee-forum.org) avec des équipes dédiées pour échanger et comparer.

Quid de l'éco-participation ?

L'éco-participation consiste à répercuter sur les factures une éco-contribution pour tout achat d'un appareil rentrant dans une des catégories DEEE citées plus haut. Cela a permis de financer les éco-organismes à hauteur de 200 millions d'euros sur l'année 2011. Or, bien qu'une loi ait été mise en place sans aucune limite dans le temps à ces éco-contributions, leur répercussion intégrale et automatique dans les prix de vente, avec affichage sur la facture, n'était prévue que jusqu'au 13 février 2013. La filière, conduite par Eco-systèmes, mais aussi les associations Emmaus et Envie, l'association des Maires

de France, le Cercle National du Recyclage, la CGL et Recyclum, ont alors alerté les autorités de l'état, et le gouvernement a publié un communiqué de presse le 19 décembre dernier, signifiant son engagement à proroger l'éco-participation répercutée à l'identique jusqu'à fin 2019 sur les équipements électriques et électroniques (EEE) ménagers.

Une nouvelle loi devrait donc être promulguée avant la mi février afin de maintenir ce dispositif de financement par l'éco-participation, et permettre ainsi aux acteurs de poursuivre les actions menées jusqu'alors.



Sauver la planète malgré le suréquipement

Par Thierry Delalande

Sauver la planète, tout le monde est pour en théorie mais à une époque où les ménages s'équipent de plus en plus, où l'on est tenté par des gadgets de plus en plus nombreux, comment cela se répercute-t-il dans la pratique?

Les fabricants d'ampoules LED multiplient les efforts pour produire des modèles plus esthétiques (ici la Luciflora de Lucibel)

Réduire la consommation électrique

Fabriquer des appareils électroménagers encore plus recyclables, tout en consommant moins, c'est le fer de lance de nos constructeurs.

Les appareils qui disposent d'un mode veille ne consomment presque plus rien, les nouveaux chargeurs, même s'ils restent dans la prise de courant, savent désormais ne plus rien consommer lorsque l'appareil à charger n'y est pas connecté.

Les moteurs, éclairages, pompes, et tous autres dispositifs électriques arrivent à être encore plus performants qu'avant, tout en consommant moins. Le souci est que l'on ne sait pas vraiment si au total on consomme moins, car on a de plus en plus d'appareils à la maison. Avant il y avait un téléviseur dans le foyer, maintenant il y en a au moins deux, sinon,

trois, sans compter les box connectées 24h/24. Avant les téléphones étaient alimentés par la ligne téléphonique, maintenant ils sont tous sans fil, avec leur base, auxquels il faut rajouter nos mobiles.

Avant on avait un réfrigérateur avec une partie congélateur, aujourd'hui ils sont souvent en deux éléments (même s'ils sont en seul bloc), sans compter les amateurs de vin qui ont en plus une cave à vin.

On peut ainsi dérouler la liste de nos appareils à l'infini, sans aller jusqu'au réveil mécanique d'antan que l'on remontait tous les soirs.

Doit-on attendre un usage généralisé des nouveaux compteurs (Lindy et autres) pour connaître le coût réel de son usage électrique, et si possible mieux la répartir en fonction des pics de consommation ?

le GIFAM essaye cependant de nous

aider en réformant l'étiquette énergie qui devient de plus en plus lisible.

Les emballages et l'écologie

C'est peut-être un des domaines, avec la consommation électrique, où de nombreux efforts ont déjà été faits, mais dans lequel il reste encore beaucoup de choses à accomplir, surtout peut-être en ce qui concerne la récupération des matières. On abandonne de plus en plus les polystyrènes et autres matières synthétiques, mais cela est-il vraiment dû à une volonté écologique, ou alors à une réduction de coûts sur des matières de premières comme le pétrole dont les prix ont flambé ces dernières années ? le carton recyclé a pris le pas, mais sait-on combien de produits chimiques il faut utiliser pour retrouver une matière exploitable et suffisamment agréable à voir ? On a dit que l'informatique et l'Internet



La France a emboîté le pas à la Suisse pour installer des points de collecte spécifiques aux dosettes Nespresso



allait faire économiser des masses de papier, mais à qui cela profite-t-il ? Nous pouvons saluer l'effort d'un Cofiroute, qui lorsque vous passez à la facture électronique, vous offre l'abonnement mensuel, mais que penser des opérateurs qui chaque mois, avec un prospectus rajouté à leur facture, essaient de vous faire passer à la facture dématérialisée sous prétexte de sauver la planète. Mais alors pourquoi ne font-ils pas profiter le client des économies qu'ils réalisent sur le papier et l'affranchissement ?

La dématérialisation des prospectus

Une première vague a consisté à supprimer les sacs plastiques distribués gratuitement en caisse, pour les remplacer par des sacs plus conséquents, mais cette fois-ci vendus. Le consommateur le réutilise à chaque visite en magasin, et généralement peut l'échanger gratuitement lorsqu'il est usé. Cela a été une excellente initiative, même si l'on sait que l'économie réalisée par l'enseigne est loin d'être négligeable.

Aujourd'hui, une grande enseigne a lancé l'opération 2020 : Zéro Prospectus, avec pour objectif de supprimer définitivement les prospectus papier en 2020. Et même si des efforts sont faits en réduisant le format et le grammage du papier, s'il est demandé de rapporter les prospectus en magasin pour les recycler, la dématérialisation de ceux-ci est en route.

Les smartphones ayant pris le pas sur les téléphones mobiles, nous voyons en effet de plus en plus d'enseignes proposer leur application qui a pour but de remplacer le prospectus papier. Cette application d'une part reproduit le contenu du papier, mais d'autre part sait gérer de manière très interactive la vie du compte fidélité du consommateur.

Il n'a en effet plus besoin de transporter une pléthore de cartes plastique qui n'ont pour seul rôle de proposer un code barre

à lire en caisse, celui-ci pouvant être affiché sur l'écran du smartphone. Mais aussi le consommateur peut consulter en temps réel l'état des points, chèques cadeaux et autres avantages qu'il a gagnés, et les mettre en avant lors du passage en caisse.

Cela signifie que l'on a une application par enseigne, celles-ci pouvant être complétées par des applications fédératrices ou multi-enseignes, qui proposeront alors d'autres avantages. Mais cela sera-t-il suffisant pour aider à réduire la diffusion des prospectus ?

Les capsules et mini-doses

On trouve de plus en plus de produits en mini doses, que ce soit dans l'alimentaire ou divers autres usages. Nespresso a fini par accepter de mettre en place sur l'hexagone des espaces de récupération pour ses capsules de café, mais cela est encore très peu répandu, au contraire de ce qui a été mis en place en Suisse dès le premier jour.

Des villes, cependant, ont pris les devants, et ont ajouté un peu plus de tri sélectif sur leurs lieux de dépôt d'ordures ménagères. Mais si on prend le cas des cartouches d'imprimantes, avec le prix du litre d'encre qui navigue entre celui du caviar et du safran, qu'est-il fait des millions de cassettes, qui plus est contenant de l'électronique depuis quelques années, pour protéger ce marché juteux ? On voit cependant certains efforts de la part de grands groupes, mais cela ne va pas assez loin.

Quand un consommateur voit qu'un bidon de lessive ne coûte parfois que quelques dizaines de centimes de plus que la recharge, pourquoi va-t-il se casser la tête à transvaser lui-même son produit ? Il faudrait donc de la part des fabricants une réelle ambition, mais qui en même temps montre au consommateur que lui aussi profite du système, pour que l'élan s'épanouisse de lui-même.



Le marché des appareils pour faire son eau gazeuse à la maison commencent à se développer en France (ici la Sodastream Source)

Les ampoules à filament ont vécu

L'ampoule à filament ne sortira plus jamais des usines de fabrication, le consommateur doit désormais s'organiser avec une multitude de nouvelles technologies, avec les modèles fluorescents, à LED ou encore halogène (encore que ces dernières devront disparaître en 2017). Après une première phase occupée par le marché professionnel le marché grand public arrive en masse. Il est en effet plus compliqué désormais de choisir une ampoule dans un rayon, et surtout de faire facilement la concordance avec nos anciennes habitudes. On nous parle désormais de Lumens, alors que l'on recherche des Watts, et les nouveaux Watts ont une valeur nouvelle dont la correspondance avec l'ancienne est plutôt approximative.

Et puis comment faire avec les ampoules spéciales, celles pour lesquelles un seul modèle, disons plutôt une seule forme correspond, sinon cela ne rentrera jamais.

Et parlons aussi des prix, car on a beau nous dire que la durée de vie des nouvelles ampoules a été prolongée, la différence de coût n'est pas encore réellement favorable au consommateur. On peut cependant espérer que d'une part la qualité des ampoules devrait s'améliorer dans le futur, et que les ventes augmentant, leurs prix descendent le plus vite possible.

Filtrer son eau et fabriquer son eau gazeuse

L'eau du robinet, normalement, est consommable. Mais beaucoup de consommateurs trouvent qu'elle a quand même du goût. Acheter des packs de

bouteilles ne représente pas qu'un coût, il y a aussi la manutention, et les déchets des bouteilles vides.

Depuis quelques années, le marché des carafes munies de filtres a connu un essor particulier, et on trouve de plus en plus de systèmes de filtration à installer sur le robinet de l'évier, voire sur l'ensemble du circuit d'eau de la maison. Mais il faut changer les filtres régulièrement, et cela représente aussi un certain coût.

Qui a réellement fait ses calculs pour savoir si on fait réellement des économies, sans cependant négliger le confort que cela apporte. Enfin pour les adeptes de l'eau gazeuse, il y a les machines à fabriquer son eau à la maison.

Ce marché très discret jusqu'à l'an passé en France, commence à prendre sa place, sous l'impulsion de fabricants allemands, car dans ce pays cela fait bien longtemps que le système est en place. Jusqu'alors il était en effet très difficile dans notre pays de se procurer des cartouches de rechange, mais il est désormais possible d'en trouver dans presque toutes les grandes enseignes de la GMS.

Au bilan

Marier les avantages de tous reste encore un énorme challenge. Dans une époque de crise, le recyclage devient une réelle économie de marché, qui tout en essayant de protéger notre planète pour les générations futures, permet de créer des emplois et de nouvelles ressources. Mais il ne suffit pas que les acteurs et fabricants éduquent la population pour un comportement citoyen plus respectueux de sa consommation, il faut aussi qu'ils leur montrent de manière concrète qu'ils sont aussi gagnants, que ce soit par des avantages financiers ou encore des facilités d'usage.